

Bâtir une vie commune harmonieuse : Modèle de charte pour l'habitat participatif

Préambule et Valeurs Fondatrices

- Définir les piliers du projet (ex: écologie, mixité sociale, entraide) pour servir de boussole lors des prises de décision.
- Établir une vision commune qui servira de référence pour trancher les débats futurs au sein du groupe.

Gouvernance et Prise de Décision

- Choisir explicitement le mode de décision : consensus, consentement ou majorité qualifiée pour éviter les blocages.
- Formaliser les règles de communication interne et les outils numériques utilisés pour garantir une transparence totale de l'information.

Gestion des Espaces et des Tâches

- Délimiter précisément les espaces privatifs et les espaces communs partagés.
- Définir les règles d'entretien, de financement et les modalités de partage des tâches (ménage, espaces verts) pour éviter le désengagement.
- Clarifier les conditions d'utilisation des locaux communs par des personnes extérieures au projet.

Vie du Groupe et Gestion des Conflits

- Définir les critères d'agrément et les modalités d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Prévoir un mécanisme formel de gestion des conflits, incluant la médiation interne ou le recours à un tiers neutre extérieur.

Gestion Financière et Révision

- Formaliser le mode de calcul et de répartition des charges entre propriétaires et locataires.
- Instaurer une clause de révision de la charte (ex: tous les 2 ans) avec un processus de vote défini pour permettre son évolution.